

SEMAINE DU GOLFE : CONCOURS DE PHOTOS INSOLITES 2011

REGLEMENT

Ce concours photos est organisé par l'association des Amis de la Chapelle de Lestreviau

- **ARTICLE 1 : participation**

La participation à ce concours est ouverte uniquement aux amateurs et est gratuite.

Elle entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

- **ARTICLE 2 : thème choisi en 2011**

Photos insolites en rapport avec la semaine du golfe

- **ARTICLE 3 : format**

Chaque participant peut proposer au maximum 2 photos.

Seules seront acceptées les épreuves couleur, noir et blanc ou sépia. Celles-ci devront être tirées sur papier de qualité photo au format 20cm*30 cm ou format A4, non encadrée, sans trucage ni montage, et ne devront comporter ni signature, ni marque identifiable.

Dans la mesure des possibilités du concurrent, le fichier numérique (de qualité) de chaque photo pourra être envoyé à l'adresse suivante :

acl.concoursphoto@gmail.com

- **ARTICLE 4 : utilisation des photographies**

Les photographies doivent être l'entière réalisation de l'auteur qui doit en posséder les droits.

Les exemplaires envoyés ne sont pas restitués. Ils restent la propriété de l'association A.C.L. qui se réserve le droit de reproduction sur tout support à sa convenance, à des fins de communication, et ce sans que les participants puissent exiger une contrepartie quelconque, ou s'y opposer.

L'association A.C.L. s'engage à ne pas utiliser les photos envoyées à titre commercial sans l'accord de son auteur.

Les meilleures photographies proposées seront présentées lors d'une exposition.

- **ARTICLE 5 : jury**

Tous les envois seront soumis à un jury souverain.

Ses décisions seront sans appel ni recours.

Les photographies seront jugées sur leurs qualités techniques et artistiques, le respect du thème et leur caractère original et pittoresque.

- **ARTICLE 6 : proclamation des résultats**

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu à la chapelle de Lestreviau à PLOUGOUMELEN le samedi 25 juin à 17h.

- **ARTICLE 7 : modalités d'envoi ou de dépôt**

Les photos et le bulletin d'inscription devront être déposés ou envoyés sous enveloppe à partir du 23 mai et arrivés au plus tard le vendredi 10 juin 2011 à l'adresse suivante :

Concours photos insolites

A.C.L. - Marguerite Le Bodic

2 rue St Thuriau - Lestreviau

56400 – PLOUGOUMELEN

Les photos devront comporter au dos leur titre éventuel ainsi que le nom et prénom du participant.

- **ARTICLE 8 : exclusions**

L'association A.C.L. se réserve le droit d'exclure de la participation au Concours à tout moment, et sans préavis, toute personne qui adopterait une attitude déloyale eu égard au présent Concours et à son fonctionnement; il en sera de même pour tout contrefacteur qui aura envoyé des photographies dont il n'est pas l'auteur.

L'association se réserve le droit d'exclure les photographies dont le contenu serait violent, pornographique, religieux, politique, raciste, ou de nature à porter atteinte aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Les photographies envoyées devront être libres de tous droits des tiers. Seul le participant sera responsable du contenu de ses photos et de toute poursuite contre l'auteur de la photo.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Nombre de photos :

Photo 1 : Titre :

Lieu et date de prise de vue :

Photo 2 : Titre :

Lieu et date de prise de vue :

Je reconnais avoir lu le règlement du concours et en accepter tous les termes sans aucune restriction ni réserve.

Fait à : Le : Signature